LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
7 Rue André CITROËN, 31130 BALMA
05 61 23 87 68
siege@lmoc.fr

COMITE DIRECTEUR
DU SAMEDI 24 FEVRIER 2018

APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MEMBRE DU COLLEGE EDUCATIF

Afin de compléter ses instances, la Ligue Motocycliste Occitanie organise du membre du Collège Educatif le samedi 24 février 2018 lors de la réunion du Comité Directeur au siège de la Ligue à Balma (31).

Postes à pourvoir :

- **Collège Educatif** .....1 poste vacant dont 1 issu de l'ex Midi-Pyrénées.

Les candidats devront, conformément à l'article 6 du règlement intérieur de la Ligue :

- ✓ Etre âgés de plus de 18 ans ;
- ✓ Etre licenciés à la FFM ;
- ✓ Adresser leur candidature à la Ligue au moins quinze jours avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception soit **avant le vendredi 9 février 2018 à minuit**, le cachet de la poste faisant foi ;
- ✓ Pour les candidats présentés par les groupements affiliés, joindre à leur candidature une attestation de ceux-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du groupement sportif dont ils relèvent. Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel et ceux qui ont reçu l'investiture du groupement sportif doivent appartenir à un Groupement Sportif affilié, être à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale ;
- ✓ Ne pas faire l'objet de mesures pouvant générer une inéligibilité.

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue, le Comité Directeur de la Ligue procède à la désignation des membres des collèges et désigne le Président en son sein.

Par exception, conformément au préambule des statuts de la Ligue, les collèges seront composées à parité entre les membres issus de la Ligue Motocycliste Languedoc-Roussillon et les membres issus de la Ligue Motocycliste Midi-Pyrénées.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer sous les formes requises au secrétariat de la Ligue Motocycliste Occitanie à l'adresse suivante :

7 rue André Citroën 31130 BALMA

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
7 Rue André CITROËN, 31130 BALMA
05 61 23 87 68
siege@lmoc.fr

COMITE DIRECTEUR
DU SAMEDI 24 FEVRIER 2018

ACTE DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE MEMBRE AU SEIN DU COLLEGE EDUCATIF

Selon l'article 7 du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Occitanie :

ELECTIONS POUR LES COMMISSIONS SPORTIVES SUIVANTES :

- **Collège Educatif** .....1 poste vacant dont 1 issu de l'ex Midi-Pyrénées.

Je, soussigné(e) ..... ,

Demeurant : .....

Code postal : ..... Ville :.....

Licence : ..... Club : .....

Déclare être candidat(e) au sein de la :

☐ Collège Educatif

Fait à :....., le : .....

Signature du (de la) candidat(e)

Attention : pour être recevable, la candidature doit être adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception avant le vendredi 9 février 2018 à minuit.